

Initiatives ministérielles

ces gens. Autrement dit, cela devient une bureaucratie de financement par l'utilisateur.

Les entreprises n'ont pas un mot à dire au sujet des services offerts. Le gouvernement continue de consacrer davantage de personnes et d'argent à la solution d'un problème, puis double les frais. Il ne s'agit pas de financement par l'utilisateur pour un service donné. Cela revient à dire: «Imposons à ces pauvres types une taxe qu'on appellera un droit d'utilisation ou un droit d'immatriculation, poussons-les à bout jusqu'à ce qu'ils se retirent des affaires.»

Si le gouvernement veut vraiment aider les pêcheurs du Canada atlantique et de la Colombie-Britannique à respecter la Loi sur les pêches, il pourrait faire deux ou trois choses. D'abord, il pourrait offrir des services sur place.

Selon un article du *Vancouver Sun*, John Fraser, dans son rapport sur le saumon rouge du fleuve Fraser, accuse Pêches et Océans Canada d'avoir presque détruit, l'an dernier, la pêche au saumon en Colombie-Britannique avec une mauvaise gestion et une non-exécution flagrante de la loi.

Si le gouvernement voulait rétablir son crédit auprès des pêcheurs de la côte ouest et à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la pêche sportive, des autochtones ou des pêcheurs commerciaux, il pourrait prévoir la présence sur place d'agents chargés d'exécuter la loi.

Sur la côte est, le problème est similaire. Après des années de mauvaise gestion, le gouvernement fédéral a réussi à détruire certaines parties de ces précieuses pêches. Les gens de la côte est ne se confondent pas en remerciements à M. Tobin pour le turbot. Nous nous réjouissons tous de ce que le pillage de cette ressource ait pris fin.

• (1320)

Ce qu'ils disent, en fait, c'est merci au gouvernement fédéral d'avoir détruit ce qui constituait un des piliers de l'économie canadienne et qui, sans l'aide du gouvernement fédéral, constitue toujours une importante partie de la vie dans les Maritimes.

Si le gouvernement voulait faire quelque chose d'utile, il pourrait cesser de s'en prendre aux pêcheurs et à leur portefeuille et les laisser vivre en paix. Il n'y a pas que les pêcheurs qui soient en cause lorsqu'on parle des subventions de l'APECA. L'autre jour, j'ai entendu un député des Maritimes dire ceci: «Dieu merci, nous avons les subventions au développement régional. C'est la voie de la prospérité. Nous allons obtenir d'autres subventions au développement régional.»

Si c'était le cas, les provinces maritimes seraient les plus prospères au monde. Le problème, toutefois, c'est que le gouvernement n'a pas encore compris le principe économique fondamental selon lequel la meilleure façon d'encourager les milieux d'affaires, la diversité et le type qui, comme l'expliquait le député, veut exporter dans le monde entier, la meilleure façon d'encourager cette personne, donc, c'est de lui dire ceci: «Écoutez. Je vais vous offrir de faibles taux d'imposition parce que je ne gaspille pas les deniers publics. Je vais réduire la réglementation

gouvernementale pour que vous puissiez facilement mettre votre entreprise sur pied. Je vais m'assurer que le ministère de l'Environnement ne mette pas trois ans à faire une étude si vous voulez lancer une entreprise minière et il y aura un processus d'approbation rapide.»

Pourquoi ne pas coordonner les programmes avec les provinces afin d'éviter qu'ils se chevauchent et qu'ils soient dirigés à partir d'Ottawa plutôt qu'à partir des provinces, comme cela devrait être? Ces gens-là auront peut-être alors une chance de diversifier leur économie, de se tailler une place dans le monde et de faire ce qu'ils veulent. Ils étaient capables de le faire avant que le gouvernement fédéral ne se mette le nez dans leurs affaires. Si le gouvernement fédéral laissait simplement les gens des Maritimes exercer leur esprit de libre entreprise et revenir aux sources qui ont fait leur force et qui, à un moment, ont fait de leur région la plus dynamique de tout le Canada, les Maritimes seraient alors prospères.

Si nous continuons de préconiser l'expansion de l'APECA, de multiplier les subventions, d'établir une sorte de bureaucratie au sein d'un MPO qui ne mettra même pas en application la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, qui ne fait rien, mais qui exige davantage de droits d'utilisation, alors la situation est désespérée. Le gouvernement semble complètement désorienté.

[Français]

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président: La mise aux voix porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le vice-président: Conformément à l'article 45, le vote par appel nominal sur l'amendement est reporté jusqu'à lundi, le 2 octobre, à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

[Traduction]

Le vice-président: La Chambre consent-elle à l'unanimité pour dire qu'il est 13 h 46.

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Comme il est maintenant 13 h 46, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.